

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 1857

**Artikel:** Le 2e pilier en dessins, pour faire campagne ou pour informer : la BD tente d'innover entre slogans et dossier arides  
**Autor:** Schöni Bartoli, Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009754>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

boursier. Un regroupement des trop nombreuses caisses de petite taille au sein d'institutions de branches ou interprofessionnelles générerait des économies d'échelle importantes et une professionnalisation de la gestion.

*c) Une réglementation étouffante et un contrôle insuffisant*

Taux d'intérêt et taux de conversion minimaux, prescriptions en matière de placements et mille autres règles qui régulièrement viennent s'ajouter à un corpus normatif déjà foisonnant et constituent un corset si contraignant que les caisses peinent de plus en plus à s'écartier du régime minimal. Mais le respect de cette densité réglementaire ne fait pas l'objet d'un contrôle efficace – les cantons n'ont pas les moyens et

les compétences nécessaires –, alors même que le deuxième pilier représente à la fois une masse financière importante et l'espérance d'un revenu futur décent pour des millions de salariés.

D'autres aspects mériteraient également une analyse critique. Notamment l'évolution du taux de cotisation qui progresse avec l'âge de l'assuré et qui n'incite pas les entreprises à engager les salariés les plus âgés; l'affiliation obligatoire à la caisse de son employeur qui représente un frein à la mobilité...

Les incessantes adaptations des différents taux qui influencent le montant des rentes et les débats houleux qui les accompagnent érodent la confiance des assurés dans la prévoyance professionnelle. Le temps est venu de mettre à plat le deuxième pilier, d'en

identifier les faiblesses et de procéder aux corrections nécessaires. Ces faiblesses coûtent cher aux assurés. Une gestion et une organisation plus efficaces des institutions de prévoyance permettraient de répondre sans autre au défi de l'allongement de l'espérance de vie. Mais une réforme ne pourra se réaliser que si les autorités politiques privilégiennent l'intérêt des assurés et cessent de relayer celui du lobby des institutions de prévoyance et des assurances.

Plus fondamentalement, c'est l'équilibre entre le premier et le deuxième pilier qu'il faudra reconstruire, pour que l'AVS couvre enfin les besoins vitaux, comme l'exige la Constitution fédérale. Et la prévoyance professionnelle viendrait alors compléter ce revenu minimum garanti à chaque retraité.

## **Le 2e pilier en dessins, pour faire campagne ou pour informer**

*La BD tente d'innover entre slogans et dossiers arides*

Daniel Schöni Bartoli (15 février 2010)

La campagne de votation du 7 mars sur le taux de conversion minimal dans la prévoyance professionnelle bat son plein. Comme lors de toutes les consultations, des arguments en forme de slogans reviennent de part et d'autre : «*Non au vol des rentes*», «*Chaque année, un trou de 600 millions...*». Il n'est toutefois pas sûr que ce genre d'arguments ou une gigantesque bataille de chiffres suffise lors d'un débat aussi complexe et technique.

On ne gagne pas une votation

comme on réunit une majorité parlementaire. L'explication des enjeux constitue l'une des difficultés majeures. La brochure officielle contient sept pages sur ce sujet, dont une seule à disposition des comités référendaires. Des médias comme *L'Hebdo* ou *Bon à Savoir*, et bien sûr *DP*, proposent des dossiers spéciaux, mais il n'est pas certain qu'ils touchent de nombreux votants.

Alors, un nouveau type d'outil de campagne fait son

apparition, et pas du côté des référendaires mais des partisans de la baisse du taux de conversion: une bande dessinée. Fruit d'un partenariat entre le dessinateur Christophe Badoux et le professeur Martin Janssen, elle émane d'une «*idée discutée au sein d'Avenir Suisse depuis quelques temps*» comme l'indique l'intérieur de la couverture. L'intrigue tourne autour d'administrateurs d'une fondation de prévoyance qui suppriment physiquement des assurés de 64 ans sans conjoint ni héritier pour bénéficier de

«gains de mutation» (avoirs de vieillesse qui restent alors à la caisse de pension, permettant de faire monter artificiellement le taux de couverture de la fondation). *La cinquième variable*, titre de l'ouvrage, est l'espérance de vie!

L'histoire est amusante, mais la bande dessinée commence par trois pages plutôt déroutantes où un fonctionnaire de l'OFAS explique à un commissaire de police qu'il faut absolument baisser le taux de conversion à cause de l'évolution de l'espérance de vie. La suite se charge de le confirmer en montrant que la situation s'améliore lorsqu'on porte atteinte à cette espérance de vie, ce que personne ne souhaite évidemment dans la réalité. La bande dessinée est

accompagnée d'une brochure d'Avenir Suisse qui s'ouvre d'emblée sur un premier chapitre intitulé «*Problèmes structurels du 2ème pilier*» et qui tente de présenter la baisse du taux de conversion comme une nécessité objective. Le professeur Janssen va même jusqu'à préconiser idéalement un taux de 4,48%. Cet ouvrage qui sort opportunément à quelques semaines de la votation fait partie intégrante de la stratégie de campagne massive des milieux économiques. Et elle évite soigneusement d'évoquer toute autre mesure substantielle de consolidation du 2ème pilier autre qu'un «*replâtrage*» du taux de conversion.

Une autre publication explicative vient également de

paraître. Il s'agit cette fois d'un livre d'une centaine de pages intitulé tout simplement *Le 2ème pilier* et proposé par les éditions Loisirs et pédagogies (LEP) réputées pour leurs ouvrages de vulgarisation. Elle est l'œuvre d'actuaires respectés et bénéficie des illustrations rafraîchissantes de Mix&Remix. Il s'agit d'un panorama complet de la question avec un chapitre consacré aux «*défis d'avenir*» qui envisage diverses solutions. Cet ouvrage ne prend pas position sur les enjeux politiques, ni sur la question du taux de conversion. C'est donc l'ouvrage qu'il convient de recommander à tous ceux qui aimeraient simplement y voir un peu plus clair.

## Les élections au Costa Rica: une grande fête

*L'élection présidentielle de dimanche 7 février, vécue par notre correspondante particulière*

Charlotte Robert (9 février 2010)

Laura Chinchilla, l'actuelle vice-présidente du gouvernement Arias (centre droit), a obtenu nettement plus que les 40% nécessaires pour être élue dès le premier tour. La surprise de ce scrutin est la montée de l'extrême droite, avec un leader démagogue qui obtient 20% des sièges à l'Assemblée nationale, talonnant ainsi le PAC, le Parti d'action citoyenne (centre gauche) qui s'est opposé au traité de libre échange avec les Etats-Unis. Il faut cependant espérer que, en définitive, aucune des forces majeures ne soit en position de bloquer les débats ou d'imposer des

décisions.

Ces deux dernières semaines de campagne ont créé un suspense et nous ont fait croire à une montée de la gauche. Tant les sondages que les débats télévisés montraient la favorite, Laura Chinchilla, suivie de très près par le candidat du PAC.

Les églises se sont aussi prononcées. L'église catholique et l'église luthérienne ont appelé à voter pour plus de solidarité, moins de privatisations, la préservation des acquis sociaux, l'interdiction des concessions

minières dans les zones d'intérêt écologique. Sans le dire, elles appelaient à voter à gauche.

Le ton a monté au cours de cette dernière semaine, c'est-à-dire le bruit dans la rue. Le gouvernement a levé les mesures ordinaires de restriction du trafic selon les numéros de plaque, ce qui a évidemment engendré des bouchons énormes. Les partisans parcouraient les rues avec des drapeaux aux couleurs de leur parti et klaxonnaient sans arrêt jusqu'à des heures avancées de la nuit. Au début, j'ai cru que chaque parti avait